

A. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Sarnacuran 7,5 % Pour-On, 75 mg/ml, solution pour pour-on

2. Composition

Par ml :

Substances actives:

Phoxime 75 mg

3. Espèces cibles

Porc.

4. Indications d'utilisation

Infestations par acares de la gale (*Sarcoptes scabiei* var. *suis*) et par poux (*Haematopinus suis*) chez le porc.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux malades ou en convalescence.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux organophosphorés ou à l'un des excipients.

6. Mises en garde particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Le traitement devra se passer précautionneusement chez les animaux souffrant d'affections cardiaques, de spasmes (des bronches), ou chez des animaux souffrant d'affections hépatiques ou rénales.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Eviter le contact direct du médicament vétérinaire avec la peau, les yeux et les muqueuses.

En cas de contact cutané accidentel, laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer à grande eau.

Un équipement de protection individuelle consistant en gants (gants protecteurs jetables en caoutchouc nitrile) et vêtements de protection (vêtement de dessus à manches longues, pantalon long et bottes) doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire.

Ôter immédiatement les vêtements accidentellement contaminés.

Ne pas respirer les vapeurs. Veiller à une bonne ventilation.

En cas de symptômes toxiques, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette, comme avec tous composés organophosphorés.

Tenir à l'écart de la nourriture et des aliments pour animaux.

Ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant l'application du médicament vétérinaire.

Après avoir quitté le local de traitement, laver le plus vite possible les mains, le visage et la peau exposée.

Laver à fond le pistolet-doseur utilisé.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Lorsque l'on suit les doses préconisées et les précautions recommandées, il ne se produit aucun effet secondaire chez l'utilisateur.

Voir également la rubrique « Surdosage ».

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement:

Ne pas contaminer les masses d'eau, les décharges, les rigoles, les fosses de dégagement des eaux et autres cours d'eau.

Ne pas laisser s'écouler les restes du médicament vétérinaire dans les masses d'eau, les décharges, les rigoles, les égouts et les fosses de dégagement des eaux, les puits, les canalisations de drainage.

Gestation:

Peut être utilisé au cours de la gestation.

Aucun effet indésirable ne se produit pendant la mise bas, ni chez les nouveau-nés.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Ne pas appliquer d'autres médicaments inhibiteurs de la cholinestérase, phénothiazines (p. ex. neuroleptiques) ou relâchements musculaires (p. ex. succinylcholine) pendant un traitement avec ce médicament vétérinaire ou pendant une période s'étendant sur 10 jours avant et jusqu'à 10 jours après le traitement.

Ne pas en même temps amener les animaux sous anesthésie générale.

Surdosage:

Les effets indésirables possibles se ramènent aux symptômes classiques d'une intoxication par ester organophosphoré, notamment nausées, vomissements, lassitude, troubles de la vue, perte de conscience, difficultés respiratoires.

Comme c'est le cas avec d'autres organophosphorés, en cas d'intoxication grave, les symptômes suivants peuvent survenir : transpiration, diarrhée, spasmes, ataxie, dyspnée et perte de conscience.

Antidote:

Injecter aussi vite que possible du sulfate d'atropine à 1% par voie intramusculaire ou intraveineuse.

Répéter l'injection après 15 à 30 minutes, si nécessaire, dépendant de l'amélioration des symptômes.

Il vaut mieux instaurer également un traitement symptomatique.

7. Effets indésirables

Porc :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :
Irritation à l'endroit d'application ¹

¹Légère

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : www.notifieruneffetindesirable-animaux.be/ ou mail: adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie pour-on.

Dose préconisée : 4 ml de solution par 10 kg de poids corporel.

	Poids corporel	Médicament vétérinaire
Porcelets et porcs coureurs	10-20 kg	8 ml
	20-30 kg	12 ml
	30-40 kg	16 ml
	40-50 kg	20 ml
Truies et verrats	Par 50 kg	20 ml

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Appliquer le médicament vétérinaire tout le long de l'échine jusqu'à la base de la queue, au moyen d'un pistolet-doseur automatique.

En cas de forte atteinte de la gale, il est conseillé de laisser couler 1 ou 2 ml de la dose préconisée dans chaque conduit externe de l'oreille.

Lors d'infestation par poux ou pour traiter une gale légère, il suffit d'appliquer le produit une fois.

Dans les cas graves de gale, on doit répéter le traitement après 2 semaines.

Pour prévenir l'apparition de la gale porcine, il faut instaurer un traitement préalable :

*tous les 6 mois, chez tous les verrats et toutes les truies non porteuses

*chez toutes les truies porteuses, 1 à 2 semaines avant la mise bas

*chez tous les porcs coureurs avant la mise à la porcherie en vue de l'engraissement.

Pour éliminer l'infestation de la gale et prévenir toute réinfestation, traiter tous les animaux. Tous les appareillages et matériaux de l'étable qui sont en contact direct avec les animaux infestés, doivent être traités.

10. Temps d'attente

Viande et abats : 17 jours.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après Exp.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 9 mois.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car phoxime pourrait mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V146115

Boîte avec 5 flacons de 1000 ml de solution huileuse de 7,5% phoxime (+ appareil doseur et gant).
Flacons de 1000 ml et 5000 ml de solution huileuse de 7,5% phoxime.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Août 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Elanco Animal Health GmbH
Alfred-Nobel-Str. 50
40789 Monheim
Allemagne

Tél : +32 33000338
PV.BEL@elancoah.com

Fabricant responsable de la libération des lots:

KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH
Projensdorfer Str. 324
D-24106 Kiel
Allemagne

17. Autres informations

Le phoxime est très toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques, les oiseaux et les abeilles. Il peut causer des effets dommageables de longue durée dans l'environnement aquatique.

Comme conséquence de l'application du médicament vétérinaire sur les porcs, il se produit une réduction temporaire du nombre de mouches dans la porcherie.